



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Service de garde à domicile et promenade d'animaux – **Déborah L'amie Des Animaux**

Article 1 – Régime de l'entreprise

- Entrepreneur individuel : **Déborah ROSELLINI**
- N° SIRET : 93793292900014
- Code APE : 9609Z
- Site internet : <https://deboanimaux.fr>
- Téléphone : 0769875109
- Mail : deborahlamiedesanimaux@gmail.com

Article 2 – Champ d'application

Les présentes **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** régissent les prestations de services proposées par **Déborah L'amie Des Animaux, pet-sitter professionnelle indépendante** exerçant à **Marseille, Allauch** et ses alentours. Elles s'appliquent à toute réservation de service conclue entre le client et la prestataire.

Article 3 – Services proposés

Les prestations concernent :

- La garde d'animaux **au domicile du client** ;
- Les visites à **domicile du client** ;

- Les promenades ;
- Le transport d'animaux pour visite toiletteur ou vétérinaire ;
- Surveillance **au domicile du client** en cas d'animal malade nécessitant une présence continue.

Le détail, la durée et les tarifs de chaque prestation sont définis au moment de la réservation.

Ces services s'adressent aux chiens et chats, y compris les chiens de catégorie 1 et 2 sous réserve de la présentation des documents légaux. Les animaux doivent être identifiés (puce ou tatouage), à jour de leurs vaccinations et non agressifs envers les humains ou autres animaux.

Article 4 – Conditions de sécurité et de responsabilité

-La pet-sitter s'engage à assurer le bien-être, la sécurité et les soins de base de l'animal confié. **Cependant, elle ne peut être tenue responsable en cas d'accident ou maladie imprévue.** En cas d'urgence vétérinaire, la pet-sitter contactera le vétérinaire du client ou un service d'urgence. Elle peut être amenée à transporter directement l'animal chez le vétérinaire **ce qui induira un coût supplémentaire et les frais vétérinaires seront à la charge du client.**

- Les promenades s'effectuent en laisse, **sauf indication contraire du propriétaire et accord explicite de la prestataire.**

- En cas de comportement **agressif ou dangereux** de l'animal, la prestataire se réserve le droit d'interrompre immédiatement la prestation **sans remboursement.**

- La prestataire se réserve la possibilité de refuser la garde d'un animal dont l'état de santé serait jugé **incompatible avec un séjour en garde.** Faute pour le client d'avoir informé la prestataire suffisamment à l'avance (**7 jours au préalable minimum**), les sommes versées seront **acquises à la prestataire.**

-Si le chat est autorisé à sortir dehors, la prestataire **n'est pas responsable** de son éventuelle absence lors de la visite, ni de ce qu'il pourrait lui arriver (accident, blessure, décès) **si celui-ci s'échappe du domicile.**

- La prestataire est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle AXA.

Article 5 – Pré-visite et remise des clés

- **Obligatoire** avant chaque prestation, elle permet d'effectuer la remise des clés et faire le point sur le bon déroulement de la prestation. Cette pré-visite est **offerte** et dure environ **30 minutes.**

- Lors de la pré-visite, **la fiche informative avec les spécificités** (traitements médicaux, quantité de nourriture, habitudes...) **sera remplie ensemble.**

- Les clés du domicile (clés, télécommande de portail, badge entrée immeuble...) doivent être **remises à la prestataire lors de la pré-visite et vérifiées avec le propriétaire.**

- Pour la remise des clés, une fois la prestation réalisée, ces dernières seront déposées à l'endroit préalablement convenu par les deux parties. Une vidéo sera faite pour attester de la restitution des clés et envoyée aux propriétaires sous demande. La prestataire ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la perte, dégradation ou du vol des clés.

Article 6 – Réservation et paiement

- Le paiement s'effectue en **espèces ou par virement bancaire instantané** auprès de la prestataire. Le solde est dû **avant le début de la prestation au plus tard 48h** avant la date du service. La somme totale de la prestation est exigée à la réservation **dès la prise de rendez-vous** afin de bloquer les créneaux.

- La réservation est considérée comme **définitive** après confirmation par écrit (message, email, contrat,) entre les parties et **réception** de la somme due.

Article 7 – Conditions d'annulation / Droit de rétractation

- Pour une prestation régulière, toute annulation doit être faite **au moins 48 heures** à l'avance. **Passé ce délai**, la totalité de la prestation est due.

- Pour une prestation de longue durée (**plus de 3 jours consécutifs**) ou une **garde/ visite à domicile**, l'annulation doit intervenir **au moins 14 jours à l'avance**. Passé ce délai, **la totalité des frais reste exigible.**

- Seules les annulations en cas de **forces majeures** telles que les urgences vétérinaires ou le décès de l'animal seront remboursées sur **présentation d'un justificatif** du vétérinaire.

- En cas d'annulation pour motif personnel par la prestataire, cette dernière **remboursera la totalité** de la prestation annulée.

- Les tarifs sont consultables sur le site (<https://deboanimaux.fr>), la prestataire se réserve le **droit de changer ses tarifs**. Le tarif appliqué pour la facturation sera celui en vigueur **au moment de la réservation.**

Article 8 – Obligations et engagements du client

- Le client s'engage à fournir **toutes les informations nécessaires** concernant l'état de santé, les habitudes, le comportement de l'animal, et à transmettre **les documents obligatoires** (carnet de santé, papiers de catégorie pour chiens concernés).
- Le client a le **devoir** de mettre à disposition tout le **matériel nécessaire** à la prestation (nourriture, équipements type laisse, litière, traitement).
- En cas de **traitement médicamenteux** ou **régime nutritionnel spécifique**, le client s'engage à remettre le traitement en cours ainsi que l'alimentation spécifique **en quantité suffisante** pour la durée du séjour.
- La pet-sitter se réserve le droit de **refuser ou d'interrompre la garde** si les conditions de sécurité ou de santé de l'animal ne sont pas réunies.
- **Le client reste civilement responsable des dommages que son animal pourrait causer pendant la prestation.**

Article 9 – Litiges

- En cas de litige, les parties s'engagent à chercher **une solution amiable**. A défaut, le litige sera porté devant **les tribunaux compétents**.

Article 10 – Données personnelles et clause de confidentialité - Les données personnelles collectées sont utilisées **uniquement dans le cadre des prestations convenues**. La prestataire s'engage à respecter la **confidentialité** des informations liées au client et son domicile.

Article 11 – Acceptation des CGU

Toute réservation implique l'acceptation **sans réserve** des présentes conditions générales.

Fait à _____, le _____ / _____ / _____

Nom et prénom du client :

Signature du client, précédé de "lu et approuvé" :

Nom de la prestataire : Déborah L'amie Des Animaux

Signature de la prestataire, précédé de "lu et approuvé" :

lu et approuvé

